Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (https://www.haca.ma)

Dakhla, première étape des visites du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle aux sites régionaux de production et de diffusion de radio et de télévision

26 fév 2021

Centre de diffusion FM Dakhla
ADA FM

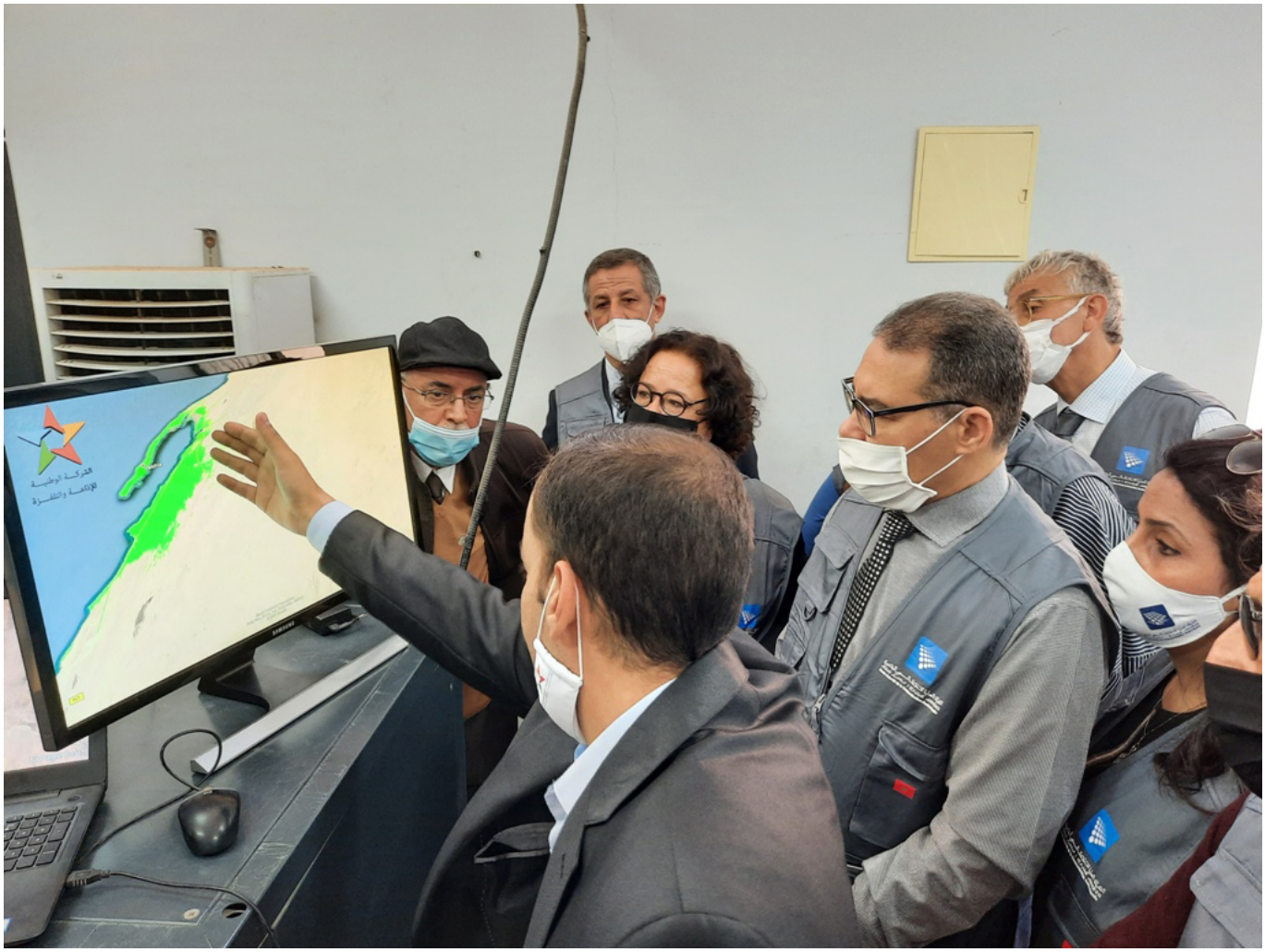

CONTRIBUTION TV/RADIO

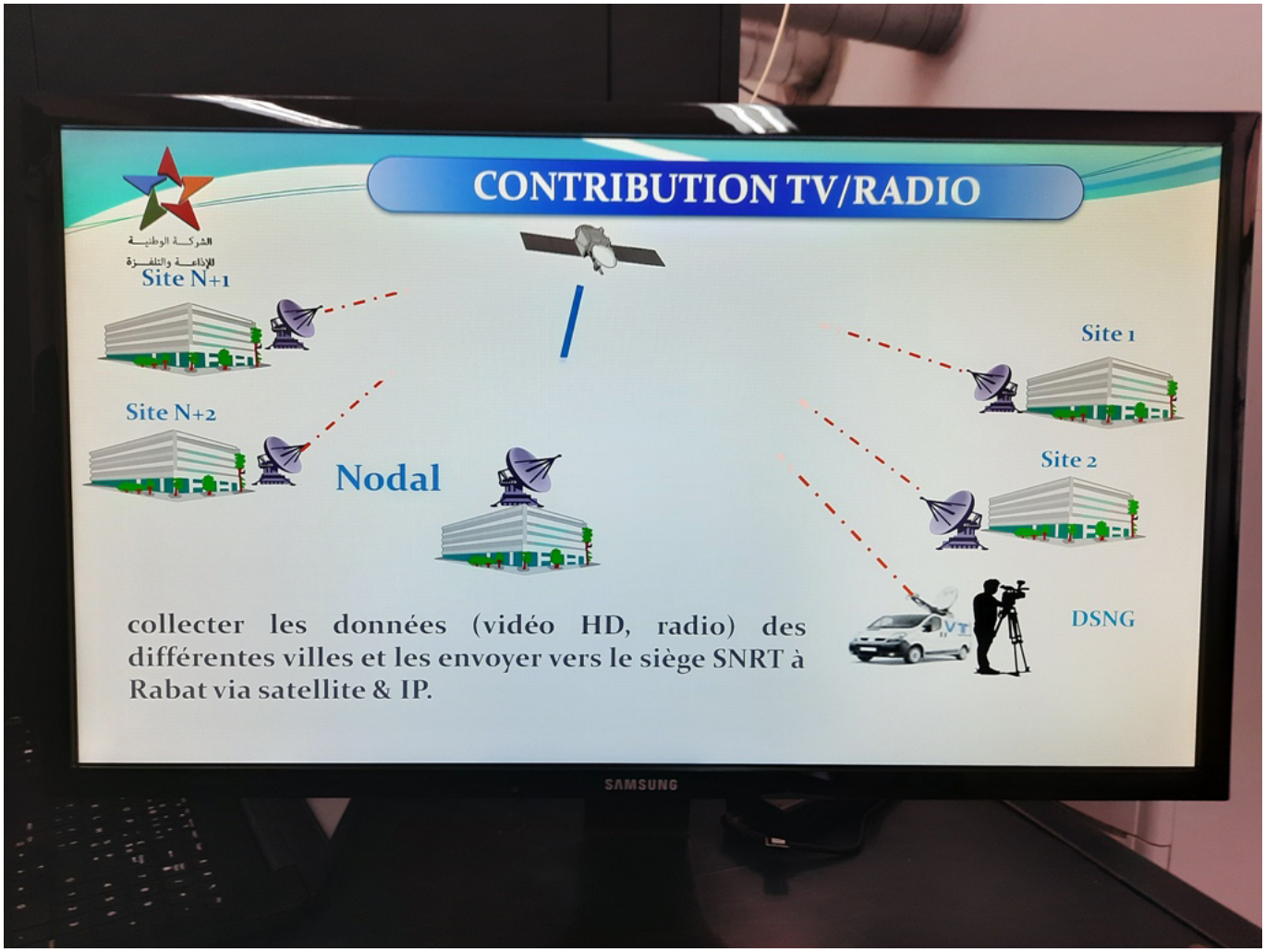
CONTRIBUTION TV/RADIO
الشركة الوطنية
للإذاعة والتلفزة
Site N+1
Site N+2
Nodal
Site 1
Site 2
DSNG
collecter les données (vidéo HD, radio) des différentes villes et les envoyer vers le siège SNRT à Rabat via satellite & IP.
SAMSUNG

SNRT
إذاعة الداخلة الجهوية
Radio
Dakhla

La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle et la Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision organisent à partir du 26 février 2021 une série de visites de terrain à l'attention des membres du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle - CSCA. Programmées dans le cadre global des interactions continues entre l'instance de régulation et le Pôle public de l'audiovisuel pour améliorer le service au citoyen usager des médias, ces visites débuteront par la ville de Dakhla et concerneront d'autres régions. Les membres du CSCA auront ainsi l'occasion de visiter plusieurs sites de diffusion et de production de radio, ainsi que les installations de la Haute Autorité dédiées à l'enregistrement du signal de diffusion des radios régionales.

Le programme conçu comme des Journées Portes Ouvertes à l'intention du CSCA en tant qu'instance délibérative et décisionnaire de la HACA, a pour objet également de présenter les efforts déployés par l'opérateur public historique et principal acteur du paysage audiovisuel national en matière de développement et de généralisation de la télévision numérique terrestre et de couverture des chaines et des radios de service public.

Par ailleurs, et au regard de sa mission de veille à l'accès du citoyen à une offre audiovisuelle riche et diversifiée et de sa mobilisation pour la promotion de l'équité territoriale en matière d'offre audiovisuelle, la HACA étendra ses visites, en concertation avec les opérateurs éditeurs de radios et de télévisions privées, aux studios et aux infrastructures de diffusion de ces derniers.

Il est à noter que ces visites sont organisées à l'issue d'un cycle de rencontres entre les membres du CSCA et l'ensemble des opérateurs de radio et de télévision tenues au siège de l'Instance. Ces réunions ont permis d'aborder des questions importantes pour la réflexion commune à promouvoir

entre le régulateur et les éditeurs de services audiovisuels publics et privés, tel que la diversification de l’offre, le développement de la qualité des contenus, la promotion de la production nationale, la transformation numérique de l’audiovisuel ou encore les répercussions de la crise pandémique sur l’écosystème médiatique.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B